



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



12008372

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 29 DEC. 2011
Greffe

Le greffier en chef,

N° d'entreprise : 401.399.658

Dénomination

(en entier) : **IMMOBILIERE DE CHEVETOGNE**

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Siège : 5590 Chevetogne, commune de Ciney, rue du Monastère 65
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification des statuts – conversions actions au porteur

D'un procès-verbal dressé par le Notaire Jean Pierre MISSON de résidence à Ciney, soussigné, le 26 décembre 2011,

Il résulte que l'assemblée générale extraordinaire a pris les décisions suivantes :

Refonte des statuts afin de convertir les actions aux porteur en actions nominatives, et de conformer ces statuts au passage à l'euro, à la création de la Banque Carrefour des Entreprises, au Code des Sociétés et, de manière générale, à la législation actuelle en matière de sociétés commerciales.

Pour extrait analytique conforme délivré avant enregistrement, conformément à l'article 173 du Code des droits d'enregistrement, aux seules fins de dépôt et de publication au Moniteur Belge.

Jean-Pierre MISSON, Notaire

Déposés : expédition du procès-verbal, extrait analytique, coordination des statuts.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature